



Minutes Procès-verbal

Committee/Comité : Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification

Meeting Date: Le 4 février 2011
Date de la réunion :

Location/Lieu : Bureaux de Deloitte, Toronto

Chairman:
Président de séance : Bill McFetridge (président par intérim)

Attendees:
Membres présents : Jean Bédard
Cal Buss
Phil Cowperthwaite (sans droit de vote)
Andrew Kriegler (pour une partie de la réunion)
Cameron McInnis
Susan McIsaac
Stan Pasternak
David Rattray
Greg Shields (sans droit de vote)
Ron Salole (sans droit de vote)
Karen Stothers (sans droit de vote)
Jim Sylph
Mike Volker
Bruce Winter (sans droit de vote)

Excusés : David Brown, président
Brian Hunt

Guests/Invité(e)s : Mark Davies, Membre du CNAC
Gary Hannaford, président, Groupe de travail sur l'indépendance (pour une partie de la réunion)
Andrew Macartney, membre du CNAC, Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières (pour une partie de la réunion)
Jim Saloman, président, Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières (pour une partie de la réunion)
Eric Turner, directeur de projets, ICCA

Secretary/Secrétaire : Jan Burns/Jacqui Kuypers

1. Remarques préliminaires du président

Le président souhaite la bienvenue à tous et demande à Cal Buss de transmettre la reconnaissance du CNAC à son cabinet pour avoir mis à sa disposition une salle de réunion.

2. Procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion tenue le 16 décembre 2010 est approuvé, avec des corrections.

3. Comptes rendus

A. Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC)

Bruce Winter présente un aperçu des activités du CNAC depuis la dernière réunion du CSNAC, et fait notamment état des éléments suivants :

- a) Les rapports d'audit sur les premiers états financiers établis selon un nouveau référentiel d'information financière;
- b) L'approche relative aux *Practice statements* et aux notes d'orientation;
- c) Les chapitres de la série 7000 du *Manuel de l'ICCA – Certification* (dont il est question dans un autre point de l'ordre du jour ci-après).

En ce qui concerne le point a), on fait remarquer que lorsqu'une entité adopte un nouveau référentiel d'information financière (par exemple, les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé), les chiffres correspondants de l'exercice précédent présentés dans les états financiers sont considérés comme étant «non audités», à moins que l'auditeur n'ait mis en œuvre des procédures visant à réunir des éléments probants suffisants et appropriés démontrant que ces chiffres donnent une image fidèle selon le nouveau référentiel. Un guide sur les rapports de l'auditeur élaboré par le Groupe de travail sur l'incidence des NCA sur les rapports d'audit, contenant des commentaires du CNAC, traitait de cette question, mais n'a pas reçu un bon accueil. Les praticiens estiment que l'indication sans explication que les chiffres correspondants sont «non audités» ne dit pas tout. Après un examen plus approfondi, il a été décidé d'ajouter des indications précisant que les auditeurs devraient demander au client de les engager pour auditer à la fois les chiffres de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent et délivrer un rapport connexe. En outre, le guide a été modifié pour proposer un libellé expliquant pourquoi les chiffres correspondants sont non audités, dans les cas où le client ne confie pas un tel mandat à l'auditeur.

En ce qui concerne le point b), on indique que le CNAC envisage de publier un exposé-sondage proposant de retirer les notes d'orientation canadiennes concernant la certification et les services connexes qui correspondent aux International Auditing Practice Statements (IAPS) dont l'IAASB propose le retrait. En outre, l'exposé-sondage proposerait que le *Manuel de l'ICCA – Certification* contienne deux types d'indications faisant autorité en dehors des normes elles-mêmes. Tout d'abord, le Manuel continuerait de contenir des notes d'orientation dont le statut et le degré d'autorité seraient les mêmes qu'actuellement. En second lieu, les Directives canadiennes sur les pratiques d'audit (DCPA) seraient intégrées dans le Manuel. Les DCPA auraient le même statut et le même degré d'autorité que ceux proposés par l'IAASB pour les nouvelles IAPS pour l'avenir. Les deux types d'indications seraient

entièrement soumis à la procédure officielle. Ces questions seront analysées de façon plus approfondie lors de la réunion du CNAC de mars 2011. Le CSNAC souscrit à l'approche du CNAC qui procédera à un examen attentif plus approfondi de ces questions avant de s'engager fermement à suivre une ligne de conduite donnée.

Bruce Winter indique que le CNAC a également approuvé :

- un exposé-sondage portant sur un projet de norme canadienne de missions de certification (NMC) 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre* dont la publication est prévue pour le début de mars 2011;
- un énoncé de principes sur des textes ne faisant pas autorité et un consensus provisoire sur des modifications nécessaires de la Préface du *Manuel de l'ICCA – Certification*, y compris le retrait du chapitre 5021, «Autorité des normes de vérification et de certification et des autres textes de référence pertinents», lequel devrait être soumis pour approbation en mars 2011;
- une proposition de projet visant à réécrire et, s'il y a lieu, à réviser les chapitres du Manuel portant sur les rapports spéciaux afin d'en uniformiser les concepts et la terminologie avec ceux des NCA;
- un appel à commentaires sur le document de consultation de l'IAASB portant sur un projet de stratégie et le programme de travail pour 2012-2014. La date limite de réception des commentaires est fixée au 18 mars 2011;
- un appel à commentaires sur le document de consultation de l'IAASB, *The Evolving Nature of Financial Reporting: Disclosure and Its Audit Implications*. La date limite de réception des commentaires est fixée au 11 avril 2011;
- un appel à commentaires sur l'exposé-sondage de l'IAASB portant sur l'ISRE 2400, *Engagements to Review Historical Financial Statements*, dont la publication est prévue pour le début de février 2011.

[Bruce Winter quitte la réunion]

B. Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Karen Stothers informe le CSNAC des principaux éléments qui retiennent l'attention du BSIF :

- Les nouvelles exigences de l'Accord de Bâle III concernant la capitalisation, la liquidité et l'endettement ont été publiées en décembre 2010. Il est prévu que la mise en œuvre débutera en 2013 et se terminera en 2019. Le BSIF consultera le secteur au cours de 2011 et 2012 pour déterminer les règles applicables au Canada.
- Depuis janvier 2011, une nouvelle exigence de l'accord de Bâle III impose que les instruments de fonds propres soient assortis de certaines caractéristiques concernant la viabilité. Certains titres seraient convertis en actions ordinaires pour absorber une partie des pertes lorsqu'un événement générateur de perte se produit.
- L'IFRS 1, «Première adoption des Normes internationales d'information financière», a été modifiée afin de supprimer les dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants en ce qui concerne la décomptabilisation. Quelques institutions avaient demandé l'adoption anticipée. Le BSIF a fourni des indications sur la date à utiliser pour la décomptabilisation des actifs dans le cas des institutions financières réglementées.

C. Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB)

Phil Cowperthwaite indique qu'il n'y a pas eu de réunion de l'IAASB depuis la dernière réunion du CSNAC. Il indique cependant que l'IAASB a publié deux exposés-sondages :

- Norme internationale de missions d'examen (International Standard on Review Engagements — ISRE) 2400, *Engagements to Review Historical Financial Statements*, pour lequel la date limite de réception des commentaires a été fixée au 20 mai 2011;
- Norme internationale de missions d'assurance (International Standard on Assurance Engagements — norme ISAE) 3410, *Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements*, pour lequel la date limite de réception des commentaires a été fixée au 10 juin 2011.

L'IAASB a également publié les documents suivants :

- un document de consultation sur le projet de stratégie et le programme de travail de l'IAASB pour 2012-2014 pour lequel la date limite de réception des commentaires a été fixée au 4 avril 2011;
- un document de travail, *The Evolving Nature of Financial Reporting: Disclosure and Its Audit Implications*, pour lequel la date limite de réception des commentaires a été fixée au 1^{er} juin 2011;
- un article de réflexion, *Audit Quality: An IAASB Perspective*.

D. Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC)

Brian Hunt n'a pu être présent à la réunion et en conséquence, aucun compte-rendu n'est fourni.

E. Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)

Cameron McInnis indique qu'au cours des cinq prochaines années, il est probable que neuf normes IFRS, nouvelles ou modifiées de façon importante, seront publiées. Il mentionne que le comité permanent des chefs comptables des ACVM a publié une lettre de commentaires sur les dates d'entrée en vigueur des IFRS. Dans sa réponse, le comité indique qu'il préfère un échelonnement des dates d'entrée en vigueur plutôt que l'instauration d'une date unique. La lettre de commentaires n'indique pas qu'un report de la mise en œuvre soit nécessaire au Canada.

[Andrew Kriegler se joint à la réunion]

4. Compte rendu du Comité des candidatures du CSNAC

Andrew Kriegler mentionne que les mandats de deux membres du CNAC (John Rossetti et Travis Leppky) arrivent à échéance le 31 mars 2011.

Le CSNAC approuve à l'unanimité la nomination de Marian McMahon, Bureau du vérificateur général du Canada, pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} avril 2011 et se terminant le 31 mars 2014.

Ron Salole indique que BDO n'a pas encore proposé de candidat pour le CNAC. Il mentionne qu'il s'attend à ce que BDO propose un candidat que le CSNAC sera appelé à approuver lors de sa réunion d'avril 2011.

[Andrew Kriegler quitte la réunion]

5. CNAC

A. Examen de la procédure officielle

Le CSNAC se penche sur la décision du CNAC de ne pas soumettre à un exposé-sondage les modifications de renvois dans les chapitres de la série 7000. Il approuve à l'unanimité la décision du CNAC et confirme que celui-ci a suivi la procédure officielle à cet égard.

[Jim Saloman et Andrew Macartney se joignent à la réunion]

B. Chapitre 7050 du Manuel de l'ICCA – Certification

Jim Saloman, coprésident du Groupe consultatif sur la réglementation des valeurs mobilières, et Andrew Macartney (membre du CNAC et du groupe consultatif) présentent un aperçu du chapitre 7050, «Examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur».

M. Saloman explique le champ d'application du chapitre 7050 et apporte des éclaircissements sur la différence entre les examens intermédiaires réalisés par l'auditeur selon ce chapitre et les examens des états financiers annuels réalisés par un expert-comptable selon le chapitre 8200, «Examen d'états financiers par l'expert-comptable». M. Saloman explique en outre que les examens intermédiaires ne sont pas obligatoires au Canada pour les sociétés ouvertes. Toutefois, s'il n'y a pas d'examen des états financiers intermédiaires, l'entreprise doit le divulguer. Les membres du CSNAC se disent préoccupés du fait que le CNAC pourrait passer beaucoup de temps et engager beaucoup de ressources pour la modification du chapitre 7050, alors que les rapports de missions réalisées selon ce chapitre ne seraient pas rendus publics.

M. Macartney traite des considérations d'intérêt public liées au chapitre 7050 et indique qu'elles seront prises en compte tout au long du projet.

M. Macartney décrit également les faits nouveaux sur la scène internationale qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la démarche du CNAC et le calendrier de révision du chapitre 7050.

[Jim Saloman et Andrew Macartney quittent la réunion]

C. Traduction française

Mark Davies fait le point sur la procédure officielle du CNAC concernant la traduction française des indications de ce conseil faisant autorité.

Lorsqu'ils ont passé en revue la procédure officielle révisée du CNAC lors de la réunion d'octobre 2010, les membres du CSNAC ont remarqué qu'il n'existait pas d'examen obligatoire de la traduction, par un membre francophone du CNAC, des normes et notes d'orientation concernant la certification et les services connexes. Lors de cette réunion, les représentants du CNAC avaient convenu de discuter plus avant de cette question avec les membres francophones du CNAC.

M. Davies indique que Greg Shields a discuté de cette question avec les deux membres francophones du CNAC. À la suite de cette discussion, la liste de contrôle relative à la procédure officielle fournie au CSNAC (et d'autres descriptions de la procédure officielle du CNAC, selon le cas) sera modifiée comme suit :

- a) Un ou plusieurs membres francophones du CNAC vérifieront si la version française finale d'une norme ou d'autres textes ne contient pas de vices fondamentaux (À noter : cela ne s'appliquera que lorsque la norme ou tout autre texte traite des services d'audit, d'examen, de compilation ou d'autres services portant sur l'information financière historique);
- b) Pour ce qui est des textes autres que ceux indiqués en a), le CNAC se demandera s'il existe des éléments indiquant que la traduction française de la version anglaise finale d'une norme ou d'un autre texte nécessite qu'un membre francophone du CNAC vérifie l'absence de vices fondamentaux.

Le CSNAC consent aux modifications que l'on propose d'apporter à la procédure officielle du CNAC.

[Gary Hannaford se joint à la réunion]

7. Indépendance

Gary Hannaford, président du Comité sur la confiance du public du Conseil des directeurs généraux et président du Groupe de travail sur l'indépendance (GTI) se joint à la réunion par téléconférence pour informer le CSNAC des éléments nouveaux depuis la dernière réunion du CSNAC.

M. Hannaford fournit les informations suivantes :

- Depuis le compte-rendu au CSNAC en décembre 2010, le Groupe de travail a tenu deux téléconférences afin de discuter d'éléments particuliers à l'égard desquels des modifications pourraient devoir être apportées aux règles existantes.
- Des réunions avec certaines parties prenantes, par exemple le CCRC, les ACVM et le BSIF) ont récemment eu lieu. Des réunions sont prévues en février 2011 avec le Conseil des directeurs généraux et un groupe de dirigeants comprenant les présidents, vice-présidents et directeurs généraux des ordres provinciaux de comptables agréés et les membres du conseil d'administration de l'ICCA.
- CGA Canada a pris part à une téléconférence. Une représentante de CMA Canada n'a pu y participer, étant en déplacement à l'étranger. CMA Canada a indiqué suivre l'avancement des travaux du Groupe de travail. Ils ne garantissent pas qu'ils adopteront toutes les modifications que le Groupe de travail propose, mais ils essaieront de faire en sorte que leurs règles se rapprochent le plus possible de celles proposées.
- Le Groupe de travail espère toujours pouvoir publier un exposé-sondage au début de mai 2011, pour lequel la date limite de réception des commentaires sera fixée à la mi-août 2011.

[Gary Hannaford quitte la réunion]

6. Information intégrée

Jim Sylph fait une présentation générale sur l'International Integrated Reporting Committee.

Il indique que le comité a été créé pour répondre à la nécessité de disposer d'un référentiel d'information intégrée concis, clair, compréhensible et comparable qui soit structuré autour des objectifs stratégiques de l'organisation, de sa gouvernance et de son modèle de gestion et qui intègre à la fois les informations financières et non financières importantes.

Les objectifs relatifs à un référentiel d'information intégrée sont les suivants :

- Répondre aux besoins d'information des investisseurs à long terme, en montrant les conséquences générales et à plus long terme de la prise de décisions;
- Refléter les interconnexions entre les facteurs environnementaux, sociaux, financiers et relatifs à la gouvernance dans les décisions qui ont des répercussions sur la performance et sur la situation à long terme, afin d'établir clairement le lien entre la durabilité et la valeur économique;
- Fournir le cadre nécessaire à la prise en compte systématique des facteurs environnemental et social dans la communication de l'information et la prise de décisions;
- Rééquilibrer les mesures de la performance en s'éloignant de l'importance induite accordée à la performance financière à court terme;
- Rapprocher les informations communiquées de celles utilisées par la direction pour gérer l'entreprise au quotidien.

M. Sylph rapporte qu'au nombre des activités récentes du comité, il y a eu une séance intitulée *Accounting for New Realities: Redesigning Corporate Reporting* à la réunion annuelle de 2011 du Forum économique mondial tenue à Davos, en Suisse, qui a porté sur les différents aspects de l'information intégrée. Le groupe d'experts était composé de trois dirigeants mondiaux des Quatre Grands cabinets et du directeur général de l'Initiative mondiale sur l'information sur la performance.

Le comité cherche à faire une présentation lors de la réunion du G20 plus tard cette année.

9. Séance à huis clos et clôture de la réunion

Les membres du CSNAC tiennent une séance à huis clos avant la clôture de la réunion.

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CSNAC aura lieu le 8 avril 2011 dans les bureaux de PwC à Toronto.